



VIVRE EN VILLE

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE

Québec, le 18 août 2011

Lettre ouverte aux dirigeants de la SAQ sur les déménagements et fermetures de succursales

Le développement durable : beaucoup plus qu'une histoire de sacs de plastique

Messieurs,

Nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations face aux récents choix de fermeture et déménagement de succursales de la Société des alcools du Québec. Représentants élus ou acteurs ayant à cœur le développement durable des collectivités québécoises, nous nous inquiétons des conséquences de l'orientation que vous semblez avoir prise.

En fermant des boutiques situées dans les noyaux urbains et villageois, la SAQ contribue à la dévitalisation de ces secteurs, y contrecarre les efforts actuels de redynamisation et entrave les équilibres économiques et sociaux existants. Parallèlement, en privilégiant une localisation en périphérie urbaine, vous soutenez l'étalement urbain, un mode d'aménagement qui éloigne le Québec du développement de collectivités viables. Nous estimons que la société d'État faillit ainsi à sa responsabilité publique et, d'ailleurs, à ses propres orientations en développement durable.

Soulignons d'abord que les succursales que vous voulez fermer sont rentables : vous ne perdriez pas d'argent en les conservant. Vous avez fait l'analyse qu'une délocalisation leur permettrait d'engranger davantage de profits, au bénéfice de l'État actionnaire. Cependant, nous soutenons que vos décisions ont un impact globalement négatif sur les finances publiques. Les bénéfices que vous escomptez se feront au détriment des communautés locales et de l'État, pour qui l'étalement urbain entraîne des dépenses. Il est compréhensible que les commerces privés s'implantent en fonction de leur potentiel d'affaires sans tenir compte des conséquences de leurs choix sur la collectivité. Mais vous ne gérez pas une entreprise comme les autres : la SAQ est une société d'État. En tant qu'acteurs impliqués dans la défense des intérêts publics, nous nous estimons donc fondés à vous demander des comptes.

À titre de commerces de détail, les succursales SAQ ont sur la clientèle un effet d'attraction dont bénéficient les autres commerces. Mais vos politiques d'implantation pèsent aussi sur l'ensemble des activités d'un secteur. Il est notamment avéré que la présence d'une offre commerciale diversifiée est un important critère de choix de localisation résidentielle. Les quartiers qui peuvent compter sur une rue commerciale florissante connaissent ainsi une croissance immobilière soutenue, avec une influence positive sur les finances de la municipalité. Inversement, la dévitalisation de quartiers au profit du développement de secteurs plus éloignés est à l'origine de coûts collectifs importants. Les pouvoirs publics se voient forcés d'accompagner le développement des secteurs où se sont déplacés l'activité économique et les résidents. Il est en effet nécessaire d'équiper ces

SIÈGE SOCIAL

CENTRE CULTURE
ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, AVENUE DE SALABERRY
BUREAU 311
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2T9

TÉLÉPHONE : 418 522-0011
TÉLÉCOPIEUR : 418 524-4112
info@vivreenville.org
www.vivreenville.org

BUREAU MONTRÉAL

MAISON DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, RUE SAINTE-CATHERINE O.
BUREAU 480
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2X 3V4

BUREAU GATINEAU

177, PROMENADE DU PORTAGE
3^e ÉTAGE
GATINEAU (QUÉBEC)

nouveaux développements en services publics (rues, parcs, écoles, aqueducs, etc.) et ce, alors même qu'il y a des espaces disponibles dans des secteurs déjà viabilisés.

Conscient des effets négatifs de cette tendance à l'étalement urbain, l'État québécois entreprend, de plus en plus fermement, de soutenir un aménagement du territoire durable, axé notamment sur la revitalisation urbaine et la création de milieux de vie plus denses, où les déplacements collectifs et actifs sont privilégiés. Le succès de cette entreprise d'envergure dépend toutefois de la cohérence de l'action gouvernementale. Or, vos récentes décisions vont totalement à l'encontre du développement de collectivités plus économes en ressources. Les fermetures de succursales situées dans les quartiers centraux et les cœurs de village contribuent à dévitaliser des secteurs qui sont pourtant identifiés, par l'État comme par les municipalités, comme des secteurs à consolider.

Nous vous recommandons donc de doter la SAQ d'une politique de localisation cohérente avec le développement durable et les objectifs de l'État en matière d'accessibilité, de renforcement du tissu urbain existant et de mobilité durable. Concrètement, il faut prioriser les succursales SAQ dans les rues commerciales, au cœur de quartiers multifonctionnels, et en privilégier l'accès en transports collectifs et actifs. Nous vous engageons à surseoir, d'ici là, à toute décision de fermeture ou de déménagement des succursales existantes.

Si, comme l'annonce votre plan d'action de développement durable, la SAQ veut vraiment se démarquer comme « un leader en matière de développement durable » et « un catalyseur du développement durable des communautés », il est impératif de voir au-delà de l'impact environnemental strict de vos propres activités. La localisation de vos succursales a un effet beaucoup plus structurant qu'un programme d'élimination des sacs de plastique, en premier lieu par les déplacements induits qui aggravent le bilan des émissions de gaz à effet de serre du Québec. En déplaçant vos succursales, vous nuisez aux efforts de revitalisation des municipalités et allez à l'encontre des priorités affirmées par l'État. Vous faites aujourd'hui des choix pour les prochaines décennies : il est crucial de tenir compte de toutes leurs conséquences.

En définitive, l'impact prépondérant de l'aménagement urbain sur la viabilité économique et sociale des communautés nous porte à conclure que tant que la localisation des succursales selon les principes du développement durable ne figurera pas en haut de vos priorités, la contribution des activités de la SAQ au développement durable sera globalement négative.

Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville

Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal

Éric Forest, maire de Rimouski

Michel Angers, maire de Shawinigan